



Assemblée générale

Distr. limitée
14 février 2011
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-huitième session
Vienne, 7-18 février 2011

Projet de rapport du Groupe de travail plénier

I. Introduction

1. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 65/97 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-huitième session, a convoqué de nouveau son Groupe de travail plénier. Le Groupe de travail a tenu [...] séances, du [...] au [...] février 2011, sous la présidence de S. K. Shivakumar (Inde). Il a examiné le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), les systèmes spatiaux au service de la gestion des catastrophes, les manifestations prévues à la cinquante-quatrième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, en juin 2011, et le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Sous-Comité, devant se tenir en 2012. À sa [...] séance, le [...] février, il a adopté le présent rapport.

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

2. Pour l'examen du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, le Groupe de travail plénier était saisi du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/980). Il a été noté que celui-ci avait fait une déclaration complétant les informations contenues dans son rapport.
3. Le Groupe de travail plénier a pris note des réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers, qui avaient été proposés à l'annexe II du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales.



III. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

4. Pour l'examen de l'application des recommandations d'UNISPACE III, le Groupe de travail plénier était saisi des documents suivants:

a) Une note du Secrétariat contenant le rapport final de l'Équipe sur la santé publique: application des techniques spatiales à l'amélioration de la santé publique (A/AC.105/C.1/L.305).

b) Un document de séance contenant un projet de contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux travaux de la Commission du développement durable des Nations Unies: utilisation de données géospatiales pour le développement durable (A/AC.105/C.1/2011/CRP.3) (en anglais uniquement).

Rapport final de l'Équipe sur la santé publique

5. Le Groupe de travail plénier a accueilli avec satisfaction le rapport final de l'Équipe sur la santé publique et noté ses recommandations sur la coordination interinstitutions et les activités multidisciplinaires aux niveaux national, régional et international, y compris par les organisations internationales, l'objectif étant de réunir les experts techniques, les décideurs et d'autres acteurs pour une harmonisation plus efficace des applications des techniques spatiales et des services sanitaires clefs.

6. Le Groupe de travail plénier a noté qu'à la lumière des conclusions générales de l'Équipe, il convenait de poursuivre les débats aux niveaux national et international sur le déploiement et l'utilisation des techniques spatiales pour répondre de manière concrète aux besoins en matière de santé; des efforts à long terme visant à renforcer les capacités interdisciplinaires dans les domaines de la téléépidémiologie et de la télésanté pourraient être encore réalisés sous forme d'initiatives et de projets pilotes aux niveaux national et régional; la mise en relation dans un effort de coopération horizontale des organismes des Nations Unies qui mènent des activités dans les domaines de la téléépidémiologie et de la télésanté devrait être encouragée pour diffuser des informations et promouvoir des initiatives dans ces domaines à l'échelle du système.

7. Le Groupe de travail plénier a recommandé que les conclusions et les recommandations présentées par l'Équipe dans son rapport final soient examinées plus avant au Sous-Comité scientifique et technique.

8. Le Groupe de travail plénier a prié le Secrétariat de transmettre le rapport final de l'Équipe à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'inviter cette dernière à présenter au Sous-Comité, à sa quarante-neuvième session, un rapport sur l'élaboration possible d'activités à long terme dans les domaines de la téléépidémiologie et de la télésanté.

9. Le Groupe de travail plénier a pris note de l'atelier ONU/Canada sur la contribution de la téléépidémiologie à la santé publique dans le contexte de

l'adaptation aux changements climatiques, coparrainé par l'Agence spatiale européenne, qui doit se tenir à Montréal (Canada) en juin 2011. Il a demandé que les résultats et les recommandations de l'atelier soient présentés au Sous-Comité au titre du point de son ordre du jour sur le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, pour qu'il les examine dans le contexte de la création éventuelle d'un comité international sur la téléépidémiologie et la télésanté.

Projet de contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux travaux de la Commission du développement durable des Nations Unies

10. Le Groupe de travail plénier a étudié le projet de contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux travaux de la Commission du développement durable des Nations Unies, et prié le Secrétariat d'en établir une version révisée sous la forme d'un document de séance qui sera examiné par le Sous-Comité juridique à sa cinquantième session en 2011.

11. Le Groupe de travail plénier a recommandé que soient examinés, dans la contribution du Comité, le cadre institutionnel relatif à l'utilisation de données géospatiales pour le développement durable afin de donner une vue d'ensemble du rôle du Comité et de son impact continu dans ce domaine; le rôle d'autres mécanismes et initiatives concernant l'utilisation de données géospatiales pour le développement durable mis en œuvre par les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales comme le Comité sur les satellites d'observation de la Terre; et, au niveau régional, le rôle des mécanismes de haut niveau de coopération spatiale comme l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique, le Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales, la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable et la Conférence de l'espace pour les Amériques, pour ce qui est du thème des données géospatiales. Le rôle des centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU, et du Bureau des affaires spatiales dans le cadre du Programme d'application des techniques spatiales et du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) devrait également être évalué.

IV. Systèmes spatiaux au service de la gestion des catastrophes

12. Pour l'examen des systèmes spatiaux au service la gestion des catastrophes, le Groupe de travail plénier était saisi des documents mentionnés au paragraphe [...] du rapport du Sous-Comité sur les travaux de sa présente session.

13. Le Groupe de travail a noté le plan de travail proposé pour l'exercice biennal 2012-2013 pour le programme UN-SPIDER. Il a noté en outre que le Bureau des affaires spatiales relancerait les États Membres, en particulier pour les inviter à envisager de fournir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le plan de travail proposé, et que le Bureau des affaires spatiales en présenterait une version finale révisée pour l'exercice biennal 2012-2013, qui prendrait en compte le niveau des ressources engagées par les États Membres pour le programme durant cet

exercice et serait soumis à l'examen du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique au cours de sa cinquante-quatrième session.

V. Manifestations prévues à la cinquante-quatrième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

14. Le Groupe de travail plénier a rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 65/97, s'était félicitée que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-quatrième session en 2011, célébrerait son cinquantième anniversaire et le cinquantième anniversaire des premiers vols spatiaux habités.

15. Le Groupe de travail plénier a noté que le Comité, à sa cinquante-troisième session, en 2010, avait décidé que les manifestations du 1^{er} juin 2011 comprendraient un débat de haut niveau, ouvert à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Des représentants au niveau ministériel, des chefs d'organismes, des astronautes et d'autres dignitaires participeraient également à ces manifestations qui porteraient sur les réalisations du Comité au cours de cinquante ans, sur cinquante ans de vols spatiaux habités et sur l'avenir de l'humanité dans l'espace.

16. Le Groupe de travail plénier a examiné les préparatifs du débat de haut niveau et noté que le 1^{er} juin serait réservé à une manifestation de haut niveau d'une journée, qui comporterait des déclarations faites par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui y participeraient, et que cette manifestation se tiendrait selon les procédures normales appliquées pour les manifestations de haut niveau similaires organisées à l'Office des Nations Unies à Vienne. Le Groupe de travail a demandé au Secrétariat de communiquer à toutes les missions permanentes à Vienne des informations sur l'organisation du débat de haut niveau.

17. Le Groupe de travail plénier est convenu qu'un projet de document devrait être établi en vue de l'adoption d'un communiqué ou d'une déclaration au débat de haut niveau, et que ce projet de document devrait être encore négocié parmi les États membres du Comité et finalisé avant la cinquante-quatrième session du Comité. Le Groupe de travail a noté à cet égard que, sous la direction de la Présidence du Comité, des consultations avaient été menées au cours de la présente session du Sous-Comité sur la base d'un document officiel établi par le Secrétariat et distribué aux missions permanentes à Vienne, et il est convenu que la Présidence du Comité, en consultation étroite avec le Secrétariat, établirait un document de travail de la Présidence, qui serait publié dans toutes les langues officielles de l'ONU, pour que le Sous-Comité juridique, à sa cinquantième session, l'examine plus avant.

VI. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique

18. Le Groupe de travail plénier a noté que, conformément à la résolution 65/97 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique présenterait au

Comité sa proposition concernant le projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-neuvième session, qui se tiendrait en 2012.

19. Le Groupe de travail plénier a examiné la liste des questions de fond figurant à l'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Sous-Comité (A/AC.105/C.1/L.306) et recommandé que les mêmes questions de fond soient examinées à la quarante-neuvième session du Sous-Comité.

20. Le Groupe de travail plénier a noté que conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), le Bureau des affaires spatiales organiserait un colloque pour renforcer le partenariat avec l'industrie (colloque avec l'industrie) à la quarante-neuvième session du Sous-Comité, et que le Bureau avait proposé comme thème du colloque "Industrie des services d'observation de la Terre: débouchés possibles".

21. Le Groupe de travail plénier a recommandé que le thème qui sera retenu pour le colloque avec l'industrie soit examiné plus avant pour tenir compte de l'existence d'autres sujets pouvant être liés aux questions de fond à l'ordre du jour du Sous-Comité.

22. Le Groupe de travail plénier a recommandé qu'au cours de la cinquante-quatrième session du Comité, en juin 2011, des consultations soient menées entre les États membres intéressés, les organisations dotées du statut d'observateur permanent et le Bureau des affaires spatiales en vue de réfléchir aux manifestations qui seront organisées à la quarante-neuvième session du Sous-Comité pour marquer le quarantième anniversaire du lancement de Landsat-1.